



# Assemblée générale

Distr. générale  
28 novembre 2011  
Français  
Original : anglais

**Soixante-sixième session**  
Point 23 de l'ordre du jour

## Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

### Rapport de la Deuxième Commission\*

*Rapporteur* : M. Raymond **Landveld** (Suriname)

1. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 16 septembre 2011, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-sixième session la question intitulée :

« Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement :

- a) Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017);
- b) Participation des femmes au développement;
- c) Mise en valeur des ressources humaines »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond sur la question à ses 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> séances, le 17 octobre 2011. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.2/66/SR.13 et 14). On se référera aussi au débat général que la Commission a tenu à ses 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> séances, du 3 au 5 octobre (voir A/C.2/66/SR.2 à 6). Il sera rendu compte de la suite des débats de la Commission sur la question dans les additifs au présent rapport.

\* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en quatre parties, sous les cotes A/66/444 et Add.1 à 3.



3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

**Point 23**

**Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement**

Lettre datée du 27 septembre 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies transmettant le texte de la Déclaration ministérielle adoptée à la trente-cinquième Réunion annuelle des ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 et de la Chine (A/66/388)

**Point 23 a)**

**Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)**

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (A/66/221)

**Point 23 b)**

**Participation des femmes au développement**

Rapport du Secrétaire général sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les stratégies nationales de développement (A/66/219)

**Point 23 c)**

**Mise en valeur des ressources humaines**

Rapport du Secrétaire général sur la mise en valeur des ressources humaines (A/66/206)

4. À la 13<sup>e</sup> séance, le 17 octobre, des déclarations liminaires ont été faites par la Directrice de la Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales [au titre de l'alinéa a)]; la Sous-Secrétaire générale chargée de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et des partenariats stratégiques et Directrice exécutive adjointe de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femmes [au titre de l'alinéa b)]; et le Chef du Service de la coordination des politiques du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales [au titre de l'alinéa c)] (voir A/C.2/66/SR.13).

5. À la même séance, la Sous-Secrétaire générale chargée de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et des partenariats stratégiques et Directrice exécutive adjointe de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femmes a répondu à une question posée par le représentant de la République-Unie de Tanzanie (voir A/C.2/66/SR.13).